

## Démographie médicale



### Dr Olivier Babinet

Dr Olivier Babinet est expert en e-santé et en transformation des organisations sanitaires. Il a dirigé et conseillé des établissements de santé. Il est co-auteur de deux ouvrages « La e-santé en question(s) » et « Les déserts médicaux en question(s) » publiés aux éditions Hygée.

Finie le temps où chaque village avait son médecin... Les « médecins de famille », disponibles à toute heure, de jour comme de nuit, pour répondre aux demandes impromptues de leur patientèle sont de plus en plus rares.

Certains territoires, aussi bien urbains que ruraux, sont aujourd'hui touchés par une offre médicale insuffisante au regard des besoins de la population, un phénomène souvent désigné par le terme de « désert médical », même s'il est plus exact de parler de territoire « sous-dense en professionnels de santé ».

#### **Le désert médical géographique s'étend**

Faute de médecins, et plus largement de professionnels de santé, le « désert médical » n'en finit pas de s'étendre avec plus de 11 300 communes concernées, soit une commune sur trois. En 2018, les territoires sous dotés en médecins généralistes concernaient près de 6 % de la population, soit environ 3,8 millions de Français.

#### **L'Île-de-France, premier désert médical en France, après les territoires ultramarins**

A rebours des idées reçues, dans la région la plus riche et la plus peuplée du pays, de nombreuses communes manquent de médecins. En moins de dix ans, l'Île-de-France est devenue le « premier désert médical de France », en perdant 19 % de ses médecins généralistes. Quand on sait que 48 % des médecins libéraux franciliens ont plus de 60 ans, les choses ne vont pas s'arranger à court terme...

Toutefois, si l'on élargit la zone géographique, les territoires ultramarins affichent des chiffres encore plus préoccupants.

#### **Une notion plus large que la ruralité**

L'expression de « désert médical géographique » ne s'applique pas seulement à certaines zones rurales mais également à des quartiers urbains « sensibles », dits « quartiers prioritaires de la ville » (QPV).

Plus largement, cette expression, qui désigne un accès difficile aux soins englobe l'ensemble des professionnels de santé et pas seulement les médecins. La répartition déséquilibrée des médecins conditionne effectivement, du fait de leur pouvoir de prescription, l'installation d'autres professionnels comme, par exemple, les infirmiers libéraux. C'est en réalité le parcours de soins dans son intégralité qui est dégradé.

#### **Un indicateur clé : l'accessibilité potentielle localisée (APL)**

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) désigne le nombre de consultations par an et par habitant et permet de rendre compte de l'accessibilité de la population aux médecins généralistes. L'APL est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville. Il permet de mesurer à la fois la proximité et la disponibilité des professionnels de santé. Un APL < 2,5 indique une zone où l'offre de soins est insuffisante, un APL > 4 caractérise une zone bien dotée en offre de soins.

#### **L'identification des territoires prioritaires**

Cet exercice d'analyse, commune par commune, à l'aide de l'APL, s'avère pertinent pour cartographier son territoire de manière fine et efficace. Un département n'est jamais complètement dépourvu d'offre de santé, il ne peut agir partout et doit se fixer des priorités dans le cadre de sa mission.

\*\*\*

Progressivement, la question de l'accès aux soins s'est imposée, tout autant que l'absence d'adéquation entre les besoins géographiques et l'offre de soins disponible ayant mené petit à petit au développement de déserts médicaux qui font régulièrement l'actualité. L'Etat et les collectivités ont une partie de la réponse entre leurs mains.



**Faute de médecins, et plus largement de professionnels de santé, le « désert médical » n'en finit pas de s'étendre avec plus de 11 300 communes concernées, soit une commune sur trois.**

# Le désert médical avance ... dans l'esprit des français.

Monavis  
CITOYEN

Selon un rapport sénatorial de mars 2022, 30% de la population française vit dans un désert médical, et 11% des français majeurs n'ont pas de médecin traitant.

« Je n'arrive pas à trouver de médecin traitant », « Je n'arrive pas à avoir de rendez-vous chez un dentiste ou un ophtalmo », « Le généraliste de ma vieille mère prend sa retraite sans successeur : vais-je être obligé de la mettre en Ehad pour qu'elle soit soignée ... »

Quel élu local n'a jamais été interpellé par ses administrés de la sorte ?

Nous le savons tous : le « désert médical » renforce l'anxiété et le sentiment d'abandon de beaucoup de nos concitoyens, partout en France.

Il nous a semblé intéressant d'objectiver ce sentiment en interrogeant la base Mon Avis Citoyen. Cette base se compose d'environ 9 millions d'expressions d'habitants sur leur territoire, collectées depuis 2016. Les habitants de tous les territoires de France s'y expriment en texte libre sur ce qu'ils y trouvent de positif et de négatif. C'est donc de l'expression spontanée. Cette analyse nous permet de tirer 4 enseignements clés :

## 1) La santé : c'est LE thème de vie quotidienne qui monte depuis 2017 : on en parle de plus en plus !

L'expression spontanée est un moyen extrêmement précieux pour déterminer les priorités des citoyens : ils abordent les thèmes qui sont importants pour eux et passent sous silence les aspects qui les concernent moins. En moyenne, chaque habitant s'exprime sur 3 thèmes de politiques publiques.

En étudiant l'expression spontanée, on voit que le thème de la santé est celui qui connaît la plus forte croissance depuis 2017 : 3,5 fois plus d'expressions entre 2017 et 2022. Si le COVID a eu un impact sur le volume dans l'expression spontanée, la tendance se poursuit en 2021 et 2022.

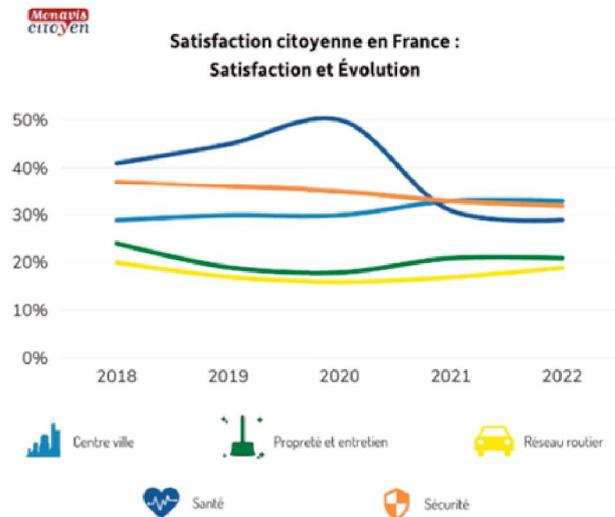
Par comparaison, la sécurité est quasi stable sur la même période, alors que ce thème reçoit un écho médiatique et politique beaucoup plus important.

## 2) La satisfaction citoyenne sur la santé s'effondre depuis 2021 : on en parle de moins en moins bien !

La courbe ci-dessous montre l'évolution de la satisfaction sur la santé, comparée à des thèmes traditionnellement importants : centre-ville, sécurité, propreté, réseau routier.

La satisfaction progresse pour atteindre un pic en 2020, s'effondre en 2021, et poursuit sa baisse en 2022.

La santé, qui suscitait une satisfaction nettement supérieure aux autres thèmes, devient un thème structurellement négatif dans la perception.



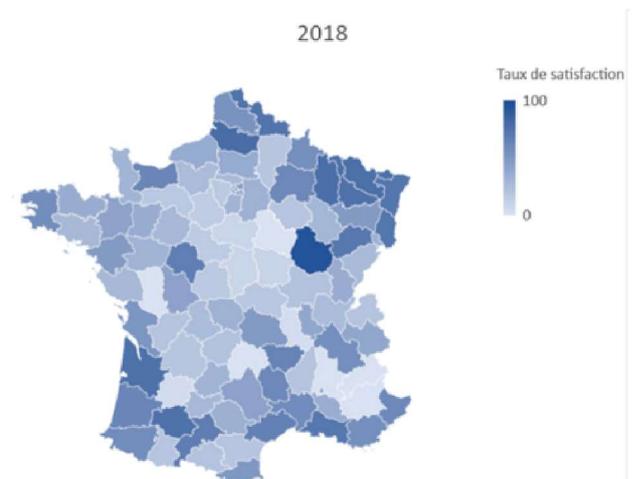
## 3) La satisfaction citoyenne sur la santé montre une fracture territoriale !

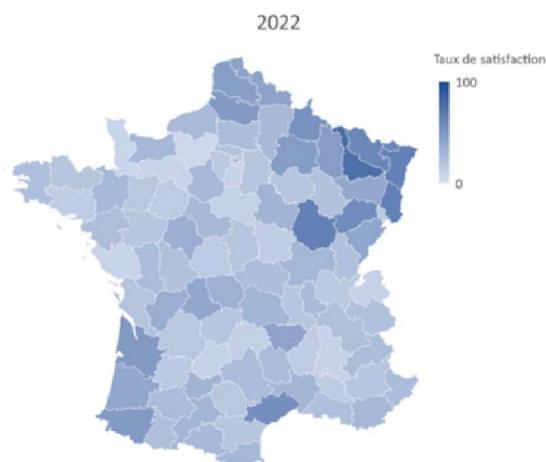
Les cartes ci-dessous montrent la satisfaction citoyenne sur la santé par département, en 2018 et 2022 : on y voit la baisse nationale, mais surtout des différences territoriales nettes.

Du point de vue des habitants, le Grand-Est et le Sud-Ouest sont mieux perçus, le Grand Ouest le Sud Est nettement moins bien.

Une analyse plus fine montre que la plupart des grandes métropoles n'échappent pas au sentiment de désertification, à commencer par Paris et la petite couronne.

Comparaison sur le thème « médecine de ville », entre 2018 et 2022





C'est ainsi que le podium se concentre à l'est de la France : la Meurthe-et-Moselle, la Collectivité européenne d'Alsace, et la Côte-d'Or sont les 3 départements pour lesquels les expressions spontanées sur la santé sont les plus positives.



#### 4) Le sujet qui monte : la médecine de ville : « un seul médecin vous manque, et tout est dépeuplé » !

L'analyse des expressions citoyennes montre également que le thème de la « médecine de ville » augmente significativement en volume dans l'expression spontanée : + 25% entre 2018 et 2022, au détriment du thème des « équipements de santé », dont le poids recule. Si les spécialistes manquent, ce sont bien les généralistes qui font le plus défaut.

Lorsque nous analysons en détail les territoires, le départ en retraite sans remplacement de généralistes, qui impacte personnellement plusieurs centaines d'habitants, fait en général « plonger » la satisfaction ... quand une ouverture (ou même un projet) de maison de santé la fait remonter.

Pour conclure, les communes sont bien souvent désemparées pour affronter ce problème, luttant chacune de leur côté et se faisant concurrence entre elles pour attirer les professionnels de santé.

Les départements, échelon central dans le secteur de la santé, disposent de cette vision plus globale : ils peuvent accompagner les communes et amener une cohésion territoriale pour, dans un premier temps au moins, limiter cette désertification.

Contact : Yves Kergall – Co fondateur – 06 31 96 20 51 – ykergall@monaviscitoyen.com

# Monavis citoyen



## LE JOURNAL DES DEPARTEMENTS

#### A propos de Mon Avis Citoyen

Fondée en 2016, Mon Avis Citoyen est une plateforme nationale numérique neutre et indépendante d'écoute et de dialogue entre les habitants, leurs collectivités territoriales et leurs élus. Elle a signé un accord partenariat avec le Journal des départements pour réaliser des enquêtes exclusive pour ce média.

Partenaire de dizaines de collectivités territoriales, Mon Avis Citoyen engage tous les habitants, en particulier la « majorité silencieuse », à donner leur avis sur leur ville, département ou région, à leur faire des propositions, en toute confiance, à dialoguer avec leurs collectivités et élus.

Fort de plusieurs millions d'expressions citoyennes partout en France, Mon Avis Citoyen permet aux collectivités de renforcer leur proximité avec les habitants, de disposer de remontées continues de terrain et d'indicateurs de gestion publique, de solliciter les habitants partout sur leur territoire.

Site web : [www.monaviscitoyen.fr](http://www.monaviscitoyen.fr)  
Contact : [contact@monaviscitoyen.com](mailto:contact@monaviscitoyen.com)